



Éditorial

Paul Judex EDOUARZIN

Paul Judex Edouarzin est écologue et travaille dans le secteur de l'environnement depuis plus de 15 ans. Tour à tour, il a apporté son expérience dans le secteur public, la société civile et la coopération internationale. Il travaille actuellement pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement comme spécialiste en gouvernance environnementale et Chef du Bureau de Port-au-Prince. Il concentre son travail sur la gouvernance environnementale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des conventions et accords environnementaux multilatéraux. Parallèlement à ses activités, il a enseigné aussi l'écologie à l'université.

Depuis plusieurs années, il participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et sur la diversité biologique dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité.



Anne LÉVESQUE

Anne est spécialiste en planification de partenariats stratégiques pour le développement durable et l'innovation sociale.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, elle est reconnue pour sa créativité dans les stratégies d'engagement avec les parties prenantes et dans le positionnement des organismes pour la mobilisation de ressources.

Au cours d'une carrière dynamique, elle a assuré le leadership de plusieurs organisations canadiennes concernées par la protection de la biodiversité. Anne est conseillère de Living Lakes.

Les zones humides, des écosystèmes en danger à protéger !

Que seraient nos vies sans les zones humides ? Ce nouveau numéro de Liaison Énergie-Francophonie (LEF) a essayé de répondre à cette question en consultant les experts, les utilisateurs, les travailleurs et ceux qui œuvrent à travers le monde à la conservation de ces écosystèmes indispensables à la vie et à l'humanité. À travers tous les articles publiés, il ressort une évidence indéniable : la vie telle que nous la connaissons serait impossible sans les zones humides tant ces milieux sont importants pour plusieurs milliers d'espèces dont ils ont façonné l'évolution.

Les zones humides que ce soit les lacs et rivières, les aquifères souterrains, les marécages et marais, les prairies humides, les tourbières, les oasis, les estuaires, les deltas et les étendues intertidales, les mangroves et autres zones côtières et tous les sites artificiels tels que les bassins de pisciculture, les rizières, les réservoirs et les marais salants, sont vitales pour la survie de l'humanité. Elles procurent tout un éventail de services écosystémiques, de l'eau douce à l'alimentation et aux matériaux de construction en passant par la maîtrise des crues, la recharge des nappes souterraines et l'atténuation des changements climatiques. Berceaux de la diversité biologique, elles fournissent également un cadre indispensable à la survie de milliers d'espèces de plantes et d'animaux. Même si les habitats d'eau douce représentent moins de 1% de la surface totale de la planète, ils abritent 10% de tous les animaux connus et jusqu'à 40% de toutes les espèces de poissons connues¹.

pauljudex.edouarzin@gmail.com
levesque@globalnature.org

1. <https://www.worldwildlife.org/industries/freshwater-systems>

Aujourd'hui, en dépit du rôle avéré et reconnu de ces écosystèmes, on constate pourtant une altération de plus en plus marquée de ces milieux. En effet, différents rapports montrent un déclin progressif de la superficie des zones humides. Ces rapports observent aussi une dégradation qualitative des milieux qui subsistent encore. La Convention Ramsar, dans son rapport 2018 Perspectives Mondiales des Zones Humides, estime que 35% des zones humides ont disparu entre 1970 et 2015, un rythme trois fois supérieur à celui des forêts². Cette diminution de la couverture mondiale des zones humides naturelles représente une menace pour les espèces animales et végétales qu'elles abritent. De fait, le rapport estime qu'un quart d'entre elles sont menacées de disparition. En conséquence, les services écosystémiques qu'elles apportent aux populations sont compromis.

Les zones humides de l'espace francophone n'échappent pas à cette dure réalité. Sous l'effet combiné de la pollution, de l'assèchement, des espèces envahissantes, du changement climatique, d'une exploitation non durable et de la perturbation du régime d'écoulement des eaux, les zones humides se dégradent de plus en plus. Cette dégradation prend des proportions alarmantes qui deviennent proprement planétaires et épargnent très peu de pays. Il s'agit d'une problématique très complexe qui est liée à différents aspects qu'il est important de bien considérer dans une perspective de recherche de solutions intégrées et durables. En effet, aborder la question des zones humides, c'est prendre en compte des questions liées entre autres à la croissance économique et au développement, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité et à la paix, à la recherche et à la bonne gouvernance.

À ce titre, la protection des zones humides devient un enjeu majeur à intégrer dans les stratégies et les plans de développement nationaux, dans les négociations des accords multilatéraux ou dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. D'une part, la prise en compte des zones humides peut valablement contribuer à la mise en œuvre d'un certain nombre d'accords internationaux comme la Charte de Metz et la Déclaration d'intention de Nairobi sur la promotion de l'économie bleue durable mondiale, l'Accord de Paris sur la réduction, l'adaptation et le financement des émissions de gaz à effet de serre, les objectifs d'Aichi 2020 et le programme d'action pour la nature à l'horizon 2030 de la CDB, la dégradation des terres zéro neutralité et le Défi de Bonn.

2. <https://www.ramsar.org/fr/ressources/perspectives-mondiales-pour-les-zones-humides>

D'autre part, la protection des zones humides offre aussi une opportunité pour atteindre les ODD en particulier l'ODD 6 consistant à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau.

Par ailleurs, l'importance des services écosystémiques associés aux zones humides inspire de nombreux acteurs de la Francophonie qui œuvrent, à travers de multiples initiatives, pour la préservation et la restauration des zones humides. Toutes ces considérations et d'autres sont prises en compte dans la présente publication qui s'est fait un point d'honneur de mettre en évidence non seulement la problématique des zones humides mais aussi quelques-unes de ces initiatives qui sont prises çà et là dans les pays et territoires francophones pour faire face à la dégradation des milieux humides.

Ainsi, tour à tour, sont présentés dans ce numéro du LEF des recherches scientifiques sur les écosystèmes des zones humides de la Francophonie, leurs rôles dans les stratégies de résilience et d'adaptation aux changements climatiques (adaptation et atténuation), l'approvisionnement en eau douce, la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables, les « hotspots » de biodiversité reconnus internationalement et dans les opportunités de développement économique durable. En même temps, sont soulignés les défis auxquels sont confrontés les écosystèmes lacustres, de rivières et de zones humides de la Francophonie.

Enfin, ce numéro de LEF a tenu à mettre en évidence des initiatives et des exemples de bonnes pratiques qui sont prises au niveau des collectivités et des communautés pour la protection des milieux humides. Ces exemples incluent l'histoire, le vécu et la coopération au niveau communautaire, lesquels ont permis de trouver des solutions locales à des problèmes complexes.

De telles expériences montrent que les solutions aux défis posés par la dégradation des milieux humides ne sont viables que si les collectivités sont placées au cœur de la dynamique de changement. Celles-ci permettent en effet la décentralisation des projets structurant et une planification territoriale qui prend en compte les limites et les enjeux des écosystèmes. Leur engagement assure aussi la transversalité des objectifs de développement économique, social et environnemental. Les preneurs de décision et les autorités politiques doivent donc les impliquer dans le processus de planification et de mise en œuvre des interventions.

Bonne lecture !